COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 30 mars 2023

Les professionnels de santé des Portes du Haut-Doubs s’organisent en communauté

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) des Portes du Haut- Doubs est officialisée ce 30 mars 2023 à Valdahon. Un partenariat entre les professionnels de santé, la communauté de communes, l’ARS Bourgogne-Franche-Comté et l’Assurance maladie.

Les CPTS (communautés professionnelles territoriales de santé) regroupent les professionnels d’un même territoire désireux de s’organiser autour d’un projet de santé. Avec deux objectifs principaux : leur permettre de trouver la bonne organisation en fonction des besoins de la population, et améliorer leurs conditions d’exercice.

La crise sanitaire des deux dernières années a démontré s’il en était besoin l’importance de cette action collective pour déployer la vaccination, la formation, contribuer aux dépistages…

Forts de leur expérience, et dans la continuité de la création du centre de vaccination contre le COVID-19, les professionnels de santé du territoire des Portes du Haut-Doubs, situé sur les plateaux du massif du Jura (Valdahon, Les Premiers sapins, Orchamps-Vennes…) ont engagé une réflexion pour la création d’une CPTS, dès 2021.

Avec des enjeux multiples : une meilleure connaissance, la mutualisation des compétences, une réflexion commune pour l’amélioration de la prise en charge du patient, des actions de prévention ciblées.

La communauté a orienté son projet de santé autour de trois axes :

* **Améliorer l’accès aux soins en facilitant le recours à un médecin traitant**

Il s’agit de permettre à tous les patients de 16 ans et plus n’ayant pas de médecin traitant d’accéder aux soins, en particulier les patients en situation de fragilité (affections de longue durée, patients âgés, en situation de précarité). L’objectif étant également de renforcer la prise en charge des soins non programmés.

* **Organiser le parcours pluri professionnel autour du patient**

Cette mission vise en particulier le parcours du patient atteint de diabète, pour faciliter sa prise en charge de manière globale : plaies, consultations de spécialistes, ateliers thérapeutiques…

* **Développer la prévention**

Deux thématiques sont d’ores et déjà prioritaires : promouvoir les dépistages du cancer du col de l’utérus et des cancers colo-rectaux.

La CPTS regroupe une cinquantaine de membres : des professionnels de santé libéraux (médecins généralistes, pharmaciens, infirmiers, kinésithérapeutes, orthophonistes, sages-femmes, pédicures-podologues), et des services (dispositif d’appui à la coordination).

La communauté travaille également en collaboration avec les structures médico-sociales du territoire ou y intervenant (ESAT, EHPAD, IME, …) et hospitalières (CMP de Novillars, maison de l’adolescent, plateforme de santé mentale, HAD…).

Autant de partenaires qui participent à cette dynamique au service des usagers.

**18 CPTS en Bourgogne-Franche-Comté**

La CPTS des Portes du Haut Doubs est la cinquième CPTS mise en place dans le Doubs.

Elle représente un territoire de 28 000 habitants.

Au total, la Bourgogne-Franche-Comté est désormais couverte par 18 CTPS en fonctionnement ; 12 sont en cours de création.